

# Turquie - 33<sup>e</sup> anniversaire du coup d'état du 12 septembre 1980

La constitution des putschistes est toujours en vigueur

jeudi 12 septembre 2013, par [Doğan Özgüden](#)

**Le 12 septembre 2013 marque le 33<sup>e</sup> anniversaire noir du coup d'Etat militaire de 1980, deuxième phase d'un processus de militarisation dans tous les domaines du pays. En effet, le coup d'Etat du 12 mars 1971 avait déjà aboli ou détruit plusieurs droits et institutions démocratiques par l'application d'une répression sans précédent.**

Le coup d'État de 1980 a complété la militarisation en imposant au pays une constitution raciste et despotique après une répression encore plus sauvage.

La constitution de 1982 nie les droits fondamentaux des peuples kurde, arménien, assyrien, yezidi et grecque de Turquie. Les articles 3, 42 et 66 prônent la supériorité et le monopole de la race et de la langue turques. L'article 4 déclare que l'article 3 ne pourra jamais être modifié et que même sa modification ne pourra jamais être proposée.

Depuis 33 ans, malgré les manifestations des forces démocratiques, les gouvernements successifs gèrent le pays en se soumettant toujours aux menaces et chantages de la hiérarchie militaire.

Ce qui est le plus scandaleux est que l'Assemblée nationale actuelle n'est pas encore parvenue à éradiquer tous les vestiges du régime fasciste du 12 septembre 1980 et à adopter une nouvelle constitution démocratique conforme aux conventions internationales des droits de l'Homme et des peuples.

En un mot, il est honteux pour les dirigeants de ce pays candidat à l'Union européenne.

La Fondation Info-Türk avait réalisé en 1986 « *Le Livre Noir de la 'démocratie' militariste en Turquie* » en anglais (*Black Book on the Militarist « Democracy » in Turkey*), et publié sa version en français il y a trois ans à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de ce coup d'état.

Comme il est bien détaillé dans ce livre documentaire, la junte militaire de 1980 a commis les crimes suivants contre l'Humanité :

- Plus de 650.000 personnes ont été arrêtées.
- Des dizaines de milliers de personnes ont subi la torture et de mauvais traitements.
- Des fichiers ont été ouverts sur 1.683.000 personnes.
- 210.000 procès politiques ont été ouverts devant les cours militaires.
- 98.404 personnes ont été jugées en raison de leurs opinions.
- 71.500 personnes ont été jugées sous les articles 141, 142 et 163 de l'ancien code pénal
- 6.353 personnes ont été jugées sous menace de la peine capitale.
- 517 personnes ont été condamnées à la peine capitale. 50 personnes (*18 de gauche, 8 de droite, 1 militant de l'Asala et 23 de droit commun*) ont été exécutées.
- 21.764 personnes ont été condamnées à de lourdes peines de prison.
- 171 personnes ont perdu la vie sous la torture.
- 299 personnes ont perdu la vie en prison en raison de mauvais traitements ou lors d'une grève de la faim.

- 348.000 personnes se sont vues refuser l'obtention de passeports.
- 30.000 personnes ont demandé l'asile politique à l'étranger.
- 14.000 personnes ont été déchues de leur citoyenneté.
- Les universités ont été placées sous l'autorité du Conseil Suprême de l'Education (YOK), dépendant du pouvoir politique.
- Plus de 4.000 enseignants et professeurs d'université ont été chassés de leurs postes.
- Tous les partis politiques ont été dissous.
- Les activités de 23.667 associations ont été arrêtées.
- La presse a été soumise à la censure.
- 4.509 personnes ont été déportées par les commandants de la loi martiale.
- 937 films ont été interdits.
- 2.792 auteurs, traducteurs et journalistes ont été traduits devant les tribunaux.
- Le total des peines de prison prononcées contre des journalistes et écrivains s'élevait à 3.315 ans et 3 mois.
- 31 journalistes ont été emprisonnés, des centaines de journalistes attaqués et trois abattus.
- 113.607 livres ont été brûlés.
- 39 tonnes de livres, de revues et de journaux ont été détruites par des usines de papier de l'État.

Certaines initiatives timides lancées par le pouvoir islamiste sous l'appellation « ouverture démocratique » ont été tout à fait ridicules, car elles ne prévoient rien pour une véritable démocratisation digne des normes européennes par la modification radicale de la constitution de 1982.

Comme annoncé depuis des décennies par des organisations démocratiques, une des premières choses à faire dans le processus de démilitarisation est de soumettre le chef d'Etat-major à l'autorité du ministre de la défense nationale, de raboter les pouvoirs excessifs du Conseil de Sécurité Nationale (MGK) et du Conseil Militaire Supérieur (YAS).

Les mesures suivantes doivent être prises pour éradiquer tous les vestiges de la dictature fascisante de l'Armée :

Entière modification de la constitution actuelle imposée par les militaires ; suppression des articles 3, 4, 42 et 66 prônant la supériorité et le monopole de la race et de la langue turques.

Diminution du budget des dépenses militaires utilisé pour opprimer le peuple kurde et menacer les pays avoisinants.

Modification radicale du système électoral imposant un seuil national de 10% au détriment des partis politiques représentant des opinions différentes, notamment pro kurde ou de gauche.

Une amnistie générale doit être déclarée pour tous les prisonniers ou inculpés politiques.

Suppression de tous les articles anti-démocratiques du code pénal turc et de la loi anti-terreur et d'autres lois répressives.

Arrêt des poursuites judiciaires contre des journalistes, écrivains, artistes, enseignants.

Arrêt d'usage de la violence policière contre les manifestants qui s'aggrave sans cesse depuis les manifestations pacifiques du Park Gezi à Istanbul.

Reconnaissance sans exception et sans restriction des droits fondamentaux des peuples kurde, arménien, assyrien, ezidi et grecque.

Reconnaissance du génocide commis au début du siècle contre les Arméniens et les Assyriens.

Arrêt de toute ingérence d'Ankara dans la vie politique et sociale des pays accueillant des ressortissants de Turquie.

Ceci est également un rappel aux dirigeants de l'Union européenne et des pays membres qui flirtent toujours avec le pouvoir politique en Turquie. Pour des intérêts stratégiques, économiques et commerciaux, ils n'hésitent pas à promouvoir les serviteurs du lobby turc dans les partis politiques et dans les organes législatifs et exécutifs au détriment des valeurs démocratiques acquises grâce aux luttes historiques des peuples européens.

Ce qui est le plus honteux, malgré toutes ces défaillances, la Belgique s'est déjà engagée à organiser le

Festival Europalia 2015 pour honorer le régime d'Ankara, juste au 100<sup>e</sup> anniversaire du génocide des arméniens et assyriens, une tragédie humaine qui est toujours niée par les dirigeants de ce pays.

Bruxelles, le 11 septembre 2013

Dogan Özgüden  
Président de la Fondation Info-Turk

[33<sup>e</sup> anniversaire du coup d'état du 12 septembre 1980 : La constitution des putschistes est toujours en vigueur](#)

Info-Turk - jeudi 12 septembre 2013

---

## **Sources**

[33<sup>e</sup> anniversaire du coup d'état du 12 septembre 1980 : La constitution des putschistes est toujours en vigueur](#)

[Info-Turk](#) - Dogan Özgüden - jeudi 12 septembre 2013